

Côté Fac (suite)

Côté étudiants

> Interview d'étudiants en double diplomation UGA / ULB

La Faculté de droit entretient des relations privilégiées avec de nombreux partenaires étrangers. Elle coopère notamment avec l'Université libre de Bruxelles (ULB) depuis 2012 dans le cadre du programme de mobilité Erasmus.

La coopération entre les deux établissements s'est avérée très fructueuse puisqu'un double diplôme franco-belge alliant le Master Droit public des affaires (UGA) et le Master à finalité Droit public et international (ULB) a été créé en 2017. Nous avons rencontré deux étudiantes françaises, Lina et Iris, actuellement en Master 2 qui ont suivi leur Master 1 l'année passée en Belgique ainsi que deux étudiants belges, Rebecca et Théodore, fraîchement arrivés en France pour y suivre leur Master 1. Nous vous proposons de découvrir leurs témoignages...



1/ POURQUOI AVOIR CHOISI LE DOUBLE DIPLÔME FRANCO-BELGE ?

LINA (FR) : J'ai toujours voulu partir à l'étranger. Et puis je suis particulièrement intéressée par le Droit public national. C'est rare qu'une Faculté propose un double diplôme dans ce domaine alors j'en ai profité !

IRIS (FR) : Je voulais faire du Droit public. Et je souhaitais aussi avoir un Master Belge pour pouvoir travailler ensuite en Belgique.

REBECCA (BE) : Après le COVID, j'avais envie de partir. La vie publique française m'intéresse plus que la vie publique belge. J'aime bien le droit public et cela ne m'empêchera pas de faire, en M2, du Droit international. Je voudrais avoir des compétences pour travailler potentiellement dans ces deux domaines.

THEODORE (BE) : J'ai vu un mail d'information à ce sujet et je me suis dit : pourquoi pas ? Pour l'expérience humaine, le fait de vivre en Erasmus plus longtemps que quelques mois... Et pour les portes que ce double diplôme peut ouvrir d'un point de vue professionnel.

2/ QUESTIONS AUX ÉTUDIANTES FRANÇAISES :

2-1/ Comment s'est déroulée votre année en Belgique ?

IRIS : Notre année s'est très bien déroulée. Que ce soit d'un point de vue culturel, pédagogique, social... C'était très enrichissant !

LINA : Je me suis vraiment sentie à ma place durant cette année.

2-2/ La vie universitaire Belge est-elle différente ?

IRIS : Oui, c'est différent. Personnellement je ressentais moins la pression en Belgique. Là-bas, ce n'est pas tabou d'aller en seconde session et cela peut même être un choix délibéré.

LINA : Pourtant à l'ULB il n'y a pas de compensation entre les matières. Mais c'est plus motivant, ça nous pousse à réussir.

IRIS : Et puis, les enseignants sont très proches de nous et ont une vision très pratique des matières.

LINA : La grande majorité des enseignants sont des professionnels du droit. Ils ouvrent d'ailleurs pas mal de portes aux étudiants. Nous avons ainsi fait un beau stage au Conseil d'État de Belgique grâce à notre professeur qui était lui-même Conseiller d'État.

IRIS : Du côté de la vie étudiante, c'est plus fourni, on a fait plus de soirées. Toujours encadrées par la Faculté au niveau des « cercles ».

LINA : Les cercles c'est l'équivalent des BDE. Ils sont installés sur le campus. Il y a plus d'infrastructures dédiées à la vie étudiante là-bas.

2-3/ Avez-vous rencontré des difficultés ?

IRIS : Il faut savoir que cela peut être un peu compliqué au niveau financier. On a reçu notre bourse assez tard donc il fallait avoir des économies ou le soutien financier de nos parents pour assurer les dépenses. Et il y a aussi les soins de santé qu'il faut avancer.

LINA : Le logement peut être assez difficile à trouver car on ne peut pas le visiter du fait que nous ne sommes pas sur place et la caution coûte chère. Les livres à acheter pour nos études aussi.

2-4/ Comment se passe la reprise en M2 DPA ?

LINA : Bien sûr j'ai un peu le blues d'avoir quitté la Belgique mais nos camarades de cette année sont très accueillants !

IRIS : Il faut rattraper les cours de M1 car on a des lacunes puisque nous n'avons pas suivi les matières enseignées l'année passée en France. Du coup on travaille sur les cours de l'année précédente qui nous sont donnés par nos camarades. On a vite été intégrées par les étudiants du Master qui se connaissent pourtant tous depuis un an !

3/ QUESTIONS AUX ÉTUDIANTS BELGES :

3-1/ Comment s'est déroulée votre rentrée en France ?

REBECCA : Ça s'est bien passé. Comme nous sommes en première année de Master, on découvre notre environnement comme les autres étudiants français qui n'étaient pas de Grenoble, pour la plupart. Je ne ressens donc aucun fossé entre nous et les étudiants français. Et puis les étudiants du Master sont très attentionnés, ils proposent de nous envoyer les cours. Certains nous ont proposé de nous faire visiter la ville, d'autres de m'aider pour la CAF !

Côté Fac (suite)

THEODORE : C'est très bien pour le moment. Mon intégration s'est bien passée, nous sommes une petite classe de 25 étudiants ce qui facilite les échanges.

3-2/ Comment percevez-vous la vie universitaire française ?

REBECCA : J'aime beaucoup ce campus. À l'ULB on est dans la ville, il n'y a pas assez d'espace, les infrastructures ne suivent pas. Ici, l'Université-même est une ville dans la ville, les bâtiments sont rénovés...

THEODORE : Je suis moi aussi étonnamment surpris de l'Université et de son style « à l'américaine » avec de grands espaces verts. Ça change de la Belgique, c'est dépaysant. Que vous tourniez la tête à droite ou à gauche, il y a toujours des montagnes !

REBECCA : Je trouve que les activités sont très scolarisées en France. Les sports sont notés, l'ambiance est différente en cela. Autre chose étonnante que je n'ai jamais ressenti en Belgique : on nous parle tout le temps de notre avenir professionnel. C'est un peu stressant parfois... Même s'il faut reconnaître qu'au moins on est bien informés. En fait les étudiants français m'impressionnent ! Ils ont beaucoup plus de pression que nous.

THEODORE : Du côté des cours, en France, les étudiants ont moins l'habitude de parler à l'oral contrairement à la Belgique où on fait beaucoup d'oral en TD.

REBECCA : Et puis, par rapport aux études en Belgique, on a plus de travail à produire à domicile. La méthodologie est plus poussée aussi. Par ailleurs, le fait d'avoir des enseignants qui sont chercheurs me plaît car ils sont vraiment impressionnants en termes de culture, de connaissances juridiques... Le rapport avec les professeurs est bon, je me sens libre de poser des questions, comme en Belgique. Et le fait d'être en petit comité permet de laisser plus de place à l'individualité.

3-3/ Rencontrez-vous des difficultés pour suivre en Master 1 cette année ?

REBECCA : C'est compliqué au niveau des TD. La méthodologie française est très différente. Ici, la forme est aussi importante que le fond. En Belgique, le contenu importe plus. Mais on bénéficie de cours de méthodologie, accessibles aussi par les étudiants français, ce qui permet de faire un rattrapage. À part ça, les notions à aborder sont assez proches, je m'attendais à avoir plus de difficultés.

THEODORE : Je n'ai pas de difficultés. Il y a beaucoup de travail, notamment du fait de lacunes en droit français, mais je le savais avant de venir. Je trouve que les cours sont faciles à comprendre de la manière dont ils sont présentés.

4/ QUE PENSEZ-VOUS DE L'ACCOMPAGNEMENT OFFERT PAR L'UGA ET LA FACULTÉ DE DROIT DANS LE CADRE DE VOTRE MOBILITÉ ?

IRIS (FR) : Nous avons été bien accompagnées par les personnels administratifs, notamment par Mme Oxana Marie, qui travaille au pôle RI de la Faculté de droit de Grenoble, ainsi que par le responsable du Master DPA, M. Sébastien Bernard. Ils ont toujours répondu rapidement à nos questions et un suivi a été réalisé lorsqu'on était en Belgique. On est également toujours en contact avec nos professeurs et l'administration de Belgique, pour des questions pratiques.

REBECCA (BE) : Mme Oxana Marie et M. Sébastien Bernard nous encadrent bien. J'ai pu les contacter pendant l'été pour avoir des informations.

THEODORE (BE) : En effet, on a reçu des documents complets de la part de l'administration. Mme Oxana Marie est très à l'écoute. Nous sommes très encadrés, elle connaît chaque étudiant, elle nous suit individuellement.

5/ QUELS SONT LES ATOUTS DE CE DOUBLE DIPLÔME ?

IRIS (FR) : Avoir deux Masters, de deux pays différents. Il y a aussi le fait de partir un an : c'est incroyable ! Tout est nouveau, ça fait du bien. Et puis j'ai eu un vrai coup de cœur pour Bruxelles.

LINA (FR) : Ce voyage nous a fait grandir, on a dû s'adapter. C'était une super expérience, une vraie opportunité grâce à ce partenariat qui est rare. Et le fait de pouvoir travailler en Belgique est un atout.

REBECCA (BE) : Le fait d'avoir un Master français permet de ne pas devoir faire d'équivalence et donne donc accès aux études supérieures en France.

THEODORE (BE) : Deux diplômes, cela montre qu'on a pu voyager et s'intégrer facilement dans une autre Université. Au final, on sera peut-être moins spécialisés, que ce soit en Belgique ou en France, mais le double diplôme nous ouvre plus de portes pour travailler en France et avoir des clients belges ou inversement.

6/ DES CONSEILS POUR LES ÉTUDIANTS INTÉRESSÉS ?

IRIS (FR) : Je leur dirais de se lancer. C'est une super expérience. Bien sûr il faut travailler régulièrement, comme à la Fac en général. Et puis il faut commencer à se mettre à niveau avec les cours de M1 avant le mois de septembre pour ceux qui reviennent de Belgique !

LINA (FR) : Se sentir légitime même si c'est dur au début. Tout est fait dans le programme pour qu'on puisse être remis à niveau. Ne pas paniquer. Concernant les cours à option, il faut faire attention à ce que l'on choisit car on n'a pas le niveau pour tous les suivre.

THEODORE (BE) : Il ne faut pas hésiter au début de l'année à faire des sorties avec les étudiants de son Master ou autre. C'est dès le début que les choses se jouent. Je conseille aux étudiants belges de faire des activités avec les associations regroupant d'autres étudiants étrangers. L'avantage avec eux c'est qu'ils sont tous loin de chez eux donc c'est plus facile de parler et de se comprendre car on est dans la même situation !